



ENSEMBLE PASTORAL DE L'ÎLE DE RÉ

Compte rendu de la réunion du conseil paroissial pour les affaires économiques du 27 septembre 2024

Présents : Père Mickaël LE NEZET – Catherine GAUTHIER – Bernard BORIT – Jocelyne NACHBAUER
Françoise WAGON – Jean-Claude BERNIER – Axel CATALAN – Michèle GENDRE – Vincent
MOTTE – Jacques ROMIEU.

Absents excusés : Jean-Pierre NEVEUR – Patrick NOIREZ – Marie-Françoise PENAUD – André ROULLET

Accueil par le Père Mickaël LE NEZET

Lecture de l'Évangile de Luc Ch 9 V 18-22 (Proclamation de Pierre que Jésus est le Christ) et méditation sur ce texte par le Père Mickaël

Précision sur la présence des quatre membres de l'équipe pastorale. Pour les prochaines réunions il y aura au moins un membre de cette équipe. Ce qui permet d'avoir une articulation entre l'équipe pastorale qui porte le projet pastoral et le conseil économique qui apporte les moyens pour vivre la mission.

Le but n'est pas de faire de l'argent mais de s'assurer des ressources nécessaires pour que la mission puisse se faire et, ainsi, de gérer au mieux ce qui nous est confié, qui ne nous appartient pas mais que d'autres recevront après nous

I - Fonctionnement du conseil économique

Les statuts ont été refaits en novembre 2022.

Le Père Mickaël en donne la lecture et commente ces statuts.

Ils précisent le rôle et les responsabilités du curé et le rôle du conseil économique.

Au cours de cette lecture il est précisé que la partie comptabilité est, depuis le 1^{er} octobre, confiée à un cabinet comptable.

Vincent Motte est responsable de l'immobilier et du suivi des travaux qu'il propose au curé.

Michèle Gendre garde la trésorerie en doublure avec Vincent Motte.

II – Situation comptable à l'arrivée du nouveau curé.

Au 31 août : 420 000€ de réserve au diocèse dont le produit de la vente du terrain de Loix

Au 31 août : solde en banque de 106 000€

1) Point sur les travaux en cours (Présenté par Vincent MOTTE)

Pour permettre au Père Mickael et aux membres de l'équipe pastorale d'avoir une idée précise des travaux engagés en 2023/2024, un historique et une description succincte des travaux engagés sont faits :

a) Presbytère d'ARS - 3 tranches de travaux pour un montant global de 318.939,17€

b) Presbytère de Saint Martin de Ré - 30.456,00€ auquel il faut ajouter les travaux (validés par le conseil économique de juillet) réalisés en Juillet /Aout dernier d'un montant de 11.972 € pour permettre au Père Mickael de s'installer.

c) Maison paroissiale de La Flotte: 18.040,68€

Soit un programme global de travaux de: **385.476,70.€**

Il faut préciser que la totalité de ces travaux ne sont pas terminés à ce jour, de ce fait il reste la somme de 85.771,18€ à payer d'ici la fin de l'année, les autres travaux étant intégralement payés.

2) Point sur l'affectation des bâtiments de la paroisse

Rappel des biens immobilier de l'ensemble pastoral :

ARS => 1 presbytère et plusieurs salles

LA COUARDE => 2 presbytères

LA FLOTTE => 1 maison Paroissiale (St Louis)

LOIX => 1 presbytère

LES PORTES => 1 presbytère et une salle mise à disposition de la municipalité

SAINT MARTIN => 1 presbytère – le secrétariat – 1 maison paroissiale (Nouvelle Providence)

Il ressort de l'analyse, faite avant l'été, du patrimoine immobilier, que deux pôles doivent être impérativement préservés pour la pastorale de demain :

Saint Martin de Ré et Ars en Ré.

Le site d'Ars vient de faire l'objet de gros travaux.

Le site de Saint Martin, qui est la structure d'accueil centrale, a besoin de travaux significatifs de remise à niveau pour améliorer l'accueil et être plus ouvert. L'éventualité de couper le presbytère en deux est abandonnée.

Pour les sites de la Flotte, Loix, Les portes, La Couarde, l'ensemble pastoral peut pour le moment assurer la gestion de ces sites secondaires qui restent une valeur sûre de placement.

La mise en location en mi saison des sites de Loix et des Portes est envisagée pour amortir les frais.

Pour les deux sites de la Couarde, le Père Mickael a exprimé le souhait que ces derniers soient destinés en priorité à la pastorale et plusieurs pistes sont à l'étude.

3) Proposition de travaux à programmer sur 2025/2026

a) Pour 2025

- **Presbytère de Saint Martin**

Rénovation du Rez de chaussée comprenant création d'une cuisine, transformation cuisine en buanderie, réfection complète du salon et de l'entrée, réfection du circuit électrique, réfection des sols, peinture de l'ensemble.

Etude du remplacement du moyen de chauffage.

- **Jardin**

Nettoyage et réaménagement, création de 6 places de parking, remplacement portail rue du Baron de Chantal

- **La Nouvelle Providence**

Sanitaires à revoir, peinture, réaménagement de la salle de réunion

- Budget estimé pour l'ensemble des travaux (hors chauffage) 122 000€

b) Pour 2026

- **Presbytère de Saint Martin**

Réaménagement des chambres à l'étage, salles d'eau, peinture de l'ensemble,

- **La Nouvelle Providence**

Déplacement de la chambre, aménagement d'une nouvelle cuisine, peinture de l'ensemble.

- Budget estimé pour l'ensemble des travaux 60 000€

Soit pour les années 2025 et 2026 un total de 182 000€ pour le site de Saint Martin

Pour le Site d'ARS en Ré pour 2026
La Rénovation préau et cour à prévoir : budget **30.000,00€**

Pour les autres sites pas de travaux de prévus en dehors de l'entretien courant.(sauf si le site des Portes en Ré est mis en location 13.000 euros seront à prévoir pour la pose d'un chauffage et d'un compteur EDF indépendant)

4) FINANCEMENT

Disponibilités:

| | | |
|-----------------------------|------------|------------|
| -Placement évêché 30/08/24. | 420.042,00 | |
| -Solde banque au 30/08/24. | 106.363,00 | |
| -Total disponible. | | 526.405,00 |

Travaux à financer:

| | | |
|-------------------------------|------------|------------|
| -Solde sur travaux engagés. | 85.771,18 | |
| -Travaux proposés pour 2025. | 122.000,00 | |
| -Solde qui restera disponible | | 318.633,82 |

Ce qui laisse un large fond de roulement pour assurer le fonctionnement courant de l'ensemble pastoral.

Le montant des travaux proposés pour 2026 d'un montant de 90.000€ seront financés par l'autofinancement qui sera dégagé en 2025.

Une question est posée sur la possibilité de destiner un logement en «logement d'urgence »

Le problème de cette mise à disposition reste le logement des prêtres l'été. Le Père Mickaël fait part de sa conversation, à ce sujet, avec Philippe Chatin qui est en relation avec la CdC pour la création de 2 logements d'urgence dans l'île.

Il y a également la possibilité d'accueillir des groupes de jeunes qui pourraient aider à l'animation de la pastorale d'été, cela veut dire des hébergements qui peuvent être sur St Martin voir Ars. Cela ne va pas se faire demain mais il faut réfléchir afin de conserver ces biens au service de la pastorale.

Pour les maisons de Loix et Les Portes il faut voir la possibilité de faire une location du type « Airbnb » en hiver. C'est en réflexion.

Actuellement le suivi des maisons est confié à : Jacques ROMIEU pour La Couarde – André ROULLET pour Loix – Marie-Françoise Penaud pour Les Portes – Christine et Vincent Motte pour St Louis à La Flotte – Michèle Gendre pour la Nouvelle Providence à Saint Martin

Le père Mickael propose la mise en place d'un responsable pour assurer et coordonner la gestion quotidienne des différents sites, la tenue d'un planning d'occupation lisible et que cette personne soit capable de gérer les demandes après accord du curé, en lien avec les référents et la secrétaire paroissiale.

Il convient de mettre en place des chartes d'utilisation, de revoir le coût du séjour....tout cela pour l'année 2025

Un courrier sera envoyé aux prêtres d'été afin de leur faire connaître les nouvelles dispositions.

L'ensemble des membres présents valide le programme de travaux proposé pour 2025/2026 et son financement.

- **Projet d'accueillir un couple missionnaire avec enfant ou pas**
Mis déjà en place dans notre diocèse ai,si que dans d'autres.
Ce sont des familles qui ont une activité professionnelle et qui se mettent au service de la

pastorale en donnant de leur temps.

Ils sont logés par la paroisse moyennant un loyer modique. Cet accueil pourrait se faire dans un des presbytères de La Couarde.

Ce sont surtout des couples jeunes qui se lient plus facilement avec les familles.

Le 26 à La Couarde pourrait être réservé à ce service.

La réflexion est en cours.

Réflexion également sur l'accueil d'une communauté de religieuses.

Il est important d'avoir des projets pour l'occupation de ces logements.

- **Demande d'hébergement provisoire**

Lors de l'arrivée du P Mickaël, fin août, le SC lui a fait part d'une demande d'hébergement de 4 Ukrainiennes pour trois mois.

Venues en France pour des raisons personnelles, elles ont trouvé un travail dans un hôtel.

Le problème est arrivé lorsque la personne qui les hébergeait leur a demandé de partir. Donc elles se sont retrouvées dehors.

Bien que nous soyons propices à accueillir, il faut cependant regarder les garanties que nous avons pour limiter le séjour dans le temps.

Les membres du conseil sont d'accord pour ne pas répondre positivement à cette demande.

- **Un nouvel orgue à Ars**

M Barbary, vice président de l'association des amis de l'église d'Ars en Ré, a fait part, par courriel, au Père Mickaël de l'état de l'orgue actuel. Ce dernier est complètement mort et demande un remplaçant.

M Barbary propose l'achat d'un orgue d'occasion pour un coût de 12 000€ dont l'association « les amis de l'église » financerait pour 50% le reste étant laissé à régler par l'ensemble pastoral.

La décision est à prendre rapidement.

Le montant de la participation de l'ensemble pastoral étant celui pratiqué pour les autres achats d'orgue les membres du conseil valide cet achat.

- **La communication : application OCLOCHER**

Application très intéressante car elle donne des informations mais elle permet également des interactions.

Les personnes qui ont cette application peuvent introduire des informations, des demandes, etc...qui après validation par le modérateur, sont publiés.

C'est un lieu d'information rapide et efficace.

Le coût est de 50€/mois soit 600€/an.

Les membres du conseil sont d'accord pour s'abonner à cette application.

- **Carnets de chants**

Une discussion s'ouvre sur différents thèmes :

Acheter des livrets chez Bayard ou Prions ensemble, en sachant que pour l'été il conviendrait d'en acheter 6 000.

Faut-il des livrets ou des feuilles hebdomadaires ?

Si livrets faut il les faire imprimer ou garder le format actuel en faisant deux tirages (carnet d'hiver et carnet de printemps) et un carnet (en imprimerie) avec les chants d'été

Deux études ont été faites l'une par Jean-Claude Bernier et l'autre par Axel Catalan.

C'est un sujet qui avait déjà été évoqué lors du dernier conseil.

Une réunion est prévue avec les animateurs et la décision sera prise lors de cette réunion.

- **Questions diverses**

a) Bernard Borit fait part de la reprise de la sono de La Couarde et de Loix par « les amis de l'église » car celles-ci fonctionnaient mal après l'installation faite par Alpha Audio. Société vers qui nous avait dirigé le diocèse.

Le Père Mickaël n'accepte pas cette demande en raison de non respect de la procédure.
Il convient de faire part au curé de la demande, de produire au moins deux devis et si le devis est accepté passer à l'installation
L'ensemble pastoral ne peut pas prendre en charge cette demande

b) Jacques Romieu annonce qu'il pleut toujours dans l'église de La Couarde malgré les appels vers la municipalité et les services techniques, sans réponse.
Le Père Mickaël prend note. Il rencontrera le maire de La Couarde comme il le fait pour tous les maires.

c) Vincent Motte relait Patrick Noirez au sujet de l'installation de l'orgue dans l'église du Bois.
La municipalité a accepté de participer à cette modification : l'orgue sera déplacé à droite et les enceintes au fond de l'église.
C'est une demande qui avait été faite dès l'installation.

Fin de la réunion - Prochaine réunion le 5 décembre à 10 h